

# À QUELLE SAUCE ALLONS-NOUS ÊTRE MANGÉS



Notre entreprise va changer de nom, en passant de Keolis Dijon Mobilités à Keolis Dijon Multimodalité.

Nous allons vous expliquer ce que cela engendre, lors du changement de société. Il y aura les transferts de nos contrats, mais pas le transfert des bénéfices malheureusement.

Lors de l'expertise des comptes de la dernière réunion CSE du 14 Décembre nous avons eu la surprise d'apprendre que notre entreprise malgré la conjoncture, a réalisé un chiffre d'affaires en moyenne de 82,9 millions d'euros, en remontant, en moyenne 11,7 millions d'euros aux actionnaires et environ 2 millions d'euros par An au groupe Keolis France.

Avec le changement de société, les fonds qui restent sur la société Keolis Dijon Mobilité s'élèvent à 1,4 million d'euros, ces fonds ne seront pas transférés sur la nouvelle société et disparaîtront à tout jamais (**C'EST NOTRE ARGENT POURTANT**).

À savoir que l'entreprise aurait dû nous laisser aux alentours de 620 000 euros pour nos primes. Cela représentait environ 885 € par salarié. Malheureusement ça ne sera pas le cas, car Keolis Dijon Mobilité a dû financer la chargée de projet RAO de Keolis France à hauteur de 400 000 à 500 000 €. Cette somme n'a jamais été refacturée à Keolis France (**ENCORE DU PROFIT**) sur 2021 (Quid de 2022....). Finalement il nous reste à peu près 220 000€ à redistribuer pour notre prime d'intéressement, ce qui a représenté seulement 314€ par salarié en moyenne.



**AVEC TOUT CELA NOUS COMPRENONS POURQUOI NOTRE DIRECTION NE SOUHAITE PAS REVALORISER NOS COEFFICIENTS ET METTRE DAVANTAGE DE MOYENS POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL .**

Notre directeur insistait sur le fait qu'il ne pourra pas envisager une revalorisation avant les NAO. Nous avons été reçus par la direction Lundi 19 décembre à 9h00 afin d'échanger sur notre proposition d'avancer les NAO 2023 à mi-janvier 2023.

Le directeur n'est pas contre d'avancer celles-ci, mais en contrepartie il nous demande d'arrêter les grèves. Cela n'est pas envisageable pour UNSA, car la confiance n'existe plus et nous demandons des actes et des engagements écrits avant une éventuelle levée de conflits.

UNSA est prêt à ne pas faire grève dès le début des négociations début Janvier mais en ce qui concerne les dates du 24 et 31 décembre 2023 nous les laissons.

**IL EST IMPORTANT POUR NOUS DE CONTINUER A SE SOUTENIR !!!**

**DÉCLAREZ-VOUS GRÉVISTE.**

**AU CEM OU PAR TÉLÉPHONE AU 03.80.58.31.30.**

**DÉCLARATION MERCREDI 21 DÉCEMBRE : POUR SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2022**

**DÉCLARATION MERCREDI 28 DÉCEMBRE : POUR SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2022.**

**La croissance expliquée aux nuls**

